



## CFE-CGC/UNSA France Télécom - Orange

Adresse postale : 12 rue Saint Amand  
75015 Paris

Tél : 01 40 45 53 23 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : [secretariat@cfecgc-ft-orange.org](mailto:secretariat@cfecgc-ft-orange.org)

Communiqué du 1<sup>er</sup> juillet 2011

### **France Télécom manipule l'information. Après la fausse mère de famille du Conseil Général des Alpes Maritimes, une téléconseillère ... très communicante à France Télécom !**

Dans la revue de presse interne de France Télécom du 20 juin 2011, on trouve un dossier consacré au stress au travail dans l'édition parisienne du quotidien gratuit Metro. Un encart consacré à France Télécom est intitulé « Une écoute beaucoup plus active des salariés », et présente le témoignage d'une téléconseillère au centre d'appel d'Ivry sur Seine.

Mais la téléconseillère en question travaille aujourd'hui... au service de presse de France Télécom, en tant que « Rédactrice en chef du webzine corporate »

#### **France Télécom reste malheureusement emblématique du stress au travail**

Il est aujourd'hui impossible de retrouver l'article dans les archives internet du quotidien Metro. Mais l'article est toujours bien visible sur l'intranet de France Télécom, daté du 20 juin 2011.

Dans l'article principal, intitulé « Stress au travail, la France à la traîne », on peut notamment lire : « Si la vague de suicides chez France Télécom semble avoir déclenché une prise de conscience collective, la plupart des entreprises ne souhaitent pas communiquer sur le sujet ».

Chez France Télécom, on veut bien communiquer. Et dans l'encart titré « une écoute beaucoup plus active des salariés », « Téléconseillère à temps partiel au centre d'appels d'Ivry sur Seine durant 10 ans, Louise Amara a accepté de parler à Metro ». D'après elle, « Depuis un an, il existe une écoute beaucoup plus active ». Elle cite des exemples concrets : « Aujourd'hui, on nous propose des solutions comme des aménagements d'horaires. » ou encore « La mobilité interne est également mieux gérée. » et « Notre centre d'appels a aussi été entièrement rénové en l'espace de 6 mois ».

Bref, tout semble aujourd'hui pour le mieux dans le meilleur des mondes...

#### **Les salariés n'en ont pas cru leurs yeux ... et tous sont scandalisés !**

Mais à la lecture de la revue de presse, certains salariés ont reconnu la petite photo figurant en illustration du témoignage : la même, exactement, que celle figurant sur la fiche de l'annuaire interne au nom de Louisa Amara (Louise Amara n'existe pas dans l'annuaire interne), qui est Rédactrice en chef du webzine corporate. Cette jeune femme au joli sourire travaille dans l'équipe de Béatrice Mandine, Directrice déléguée à la Communication Externe Groupe, elle-même sous la responsabilité de Christine Albanel.

Le bidonnage d'information fait-il partie intégrante d'une « culture UMP »<sup>1</sup> ? Madame Albanel, si au fait du fonctionnement de l'opérateur France Télécom<sup>2</sup>, juge-t-elle nécessaire de redorer l'image de l'entreprise ?

<sup>1</sup> <http://www.2424actu.fr/actualite-culturelle/l-attachee-de-presse-de-ciotti-auteur-du-faux-temoignage-sur-tf1-demissionne-2721725+2721368/#read-2721368>

<sup>2</sup> <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/201004191187/communiqués-de-presse/examen-de-passage-rate-pour-madame-albanel.html>

Ce n'est certes pas en procédant de la sorte qu'elle y parviendra ! Pour l'immédiat, les personnels de l'entreprise font circuler le fac-similé de l'article et de la fiche annuaire, scandalisés par une manipulation dont la grossièreté les insulte.

## **Quelle crédibilité accorder à une équipe de communication qui manipule l'information ?**

Lorsque le « bidonnage » du reportage télévisé a été découvert, l'attachée de presse du Conseil Général des Alpes Maritimes a donné sa démission. Pour la CFE-CGC/UNSA, il ne s'agit pas de condamner la salariée qui a témoigné, mais une enquête s'impose pour connaître la vérité sur cette opération...

La CFE-CGC/UNSA attend de la Direction qu'elle fasse toute la lumière, et surtout prenne toutes les dispositions pour que la communication de l'entreprise soit loyale. Madame Albanel peut-elle décevoir en rester responsable après un tel incident, qui fait suite à d'autres dérapages intolérables ? Et comment croire au « nouveau contrat social » si ce n'est, pour certains membres de la Direction, qu'une belle histoire à inventer pour la presse ?

### **Contacts :**

- Sébastien CROZIER, élu de la CFE-CGC/UNSA au Comité Central d'Entreprise de France Télécom (06 86 27 32 72) - [sebastien.crozier@cfecgc-uns-ft-orange.org](mailto:sebastien.crozier@cfecgc-uns-ft-orange.org)

- Pierre MORVILLE, Délégué Syndical Central CFE-CGC/UNSA de France Télécom-Orange (06 62 22 78 35) - [pierre.morville@cfecgc-uns-ft-orange.org](mailto:pierre.morville@cfecgc-uns-ft-orange.org)

*Vous pouvez retrouver nos communiqués sur le site web de la CFE-CGC/UNSA France Télécom-Orange :*  
<http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/communiqués-de-presse/>